

Réf: Dossier 163237

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NAAMMO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJIBI, Lot 105, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAAMMO »

Objet : IMPORTATION ET EXPORTATION DE MARCHANDISES-COURTAGE ET LOCATION DE VEHICULES-VENTE ET LOCATION D'ENGINS-TRANSPORT DE PERSONNELS ET DE MARCHANDISES-REPRESENTATION COMMERCIALE-FOURNITURES DE BUREAU ET MATERIELS INFORMATIQUES-COMMERCE GENERAL-ENTRETIEN DE TOUS GENRE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJIBI, Lot 105, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle BAKAYOKO BAYA MASSOUMA
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11611 du 19/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72883/GTCA/RC/2022 du 19/12/2022

Pour Avis

Le CEPICI

